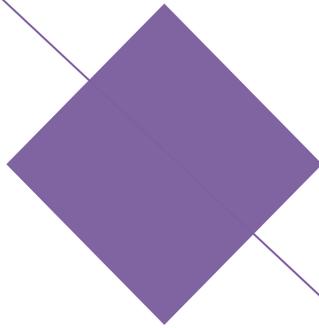
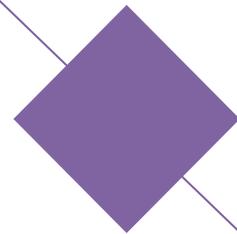


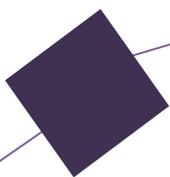
VILLE DE WOLFISHEIM
VILLE DE HOLTZHEIM



PLAQUETTE
ÉCOLE DE MUSIQUE
INSCRIPTIONS 2020-2021

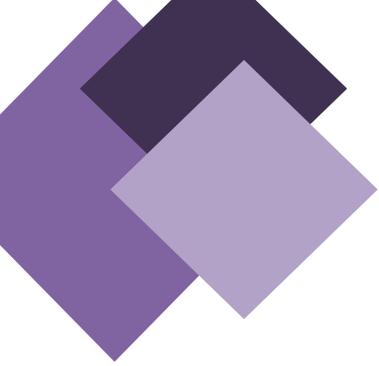


Inscriptions entre le 17 juin 2020
et le 3 juillet 2020



ÉCOLE DE MUSIQUE

WOLFISHEIM-HOLTZHEIM

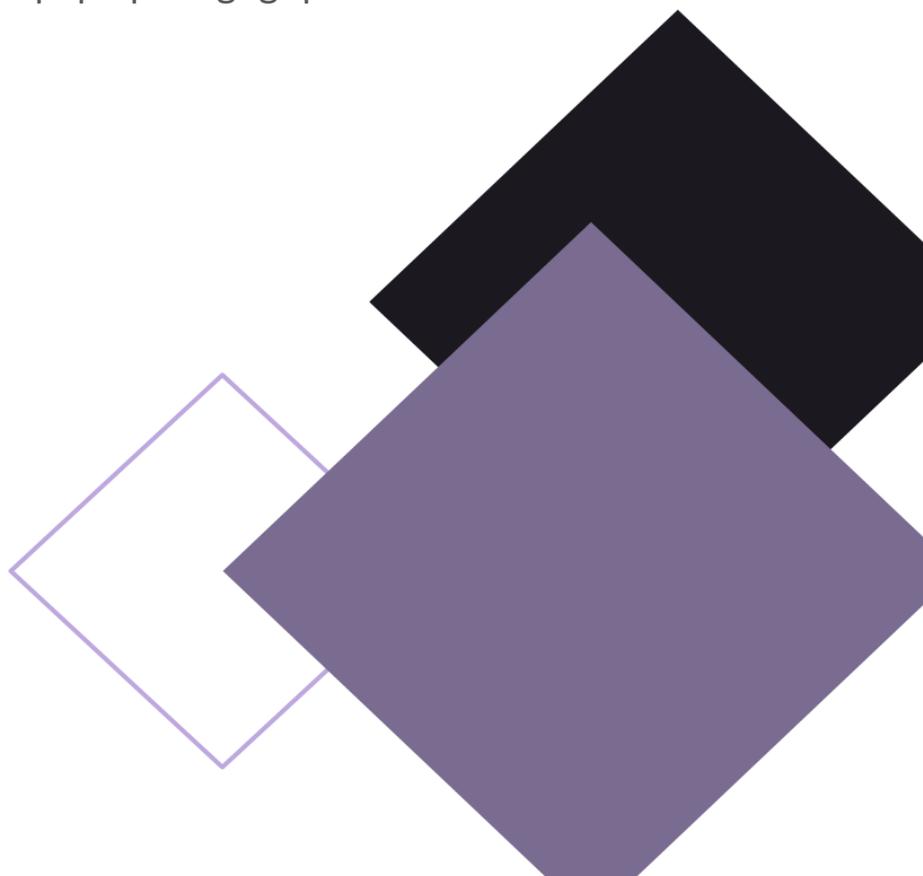


L'école de musique intercommunale Wolfisheim/Holtzheim est une structure spécialisée dans l'apprentissage de la musique. Elle s'engage à travailler autour de l'éveil, l'apprentissage et du partage.

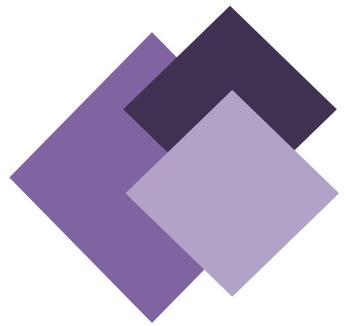
Les enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes désireux de pratiquer la musique sont les bienvenus !

Début des cours le LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

Selon l'évolution sanitaire due au Covid-19, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité des élèves et de l'équipe pédagogique.



DISCIPLINES ENSEIGNÉES



ENTRE 4 ANS ET 6 ANS

Le jardin musical est composé de 3 années où l'enfant entrera dans le monde de la musique par le biais de chansons et d'un travail rythmique instrumental et corporel. Il partira aussi à la découverte et à la reconnaissance des instruments.

- **Eveil musical 1^{ère} année** : 4 ans (élève en moyenne section de maternelle)
- **Eveil musical 2^{ème} année** : 5 ans (élève en grande section de maternelle)
- **Orientation** : 6 ans (élève en CP)

A PARTIR DE 7 ANS (entrée en CE1)

❖ LE CURSUS TRADITIONNEL :

Les élèves suivent un apprentissage complet composé :

- d'un cours d'instrument individuel de 30 minutes par semaine
- d'un cours collectif de formation musicale 1h15 par semaine

La formation musicale est obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme de fin de 1er cycle. (4 années d'études)

❖ LE CURSUS LIBRE :

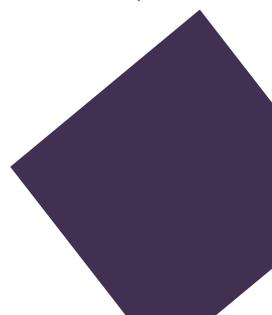
Celui-ci concerne les adolescents et les adultes, qui suivent un enseignement adapté à leur rythme. L'école leur propose un cours d'instrument individuel. La formation musicale n'est pas obligatoire mais il leur est fortement recommandé de s'inscrire à un cours d'ensemble instrumental, afin de pouvoir compléter leur formation de musicien.

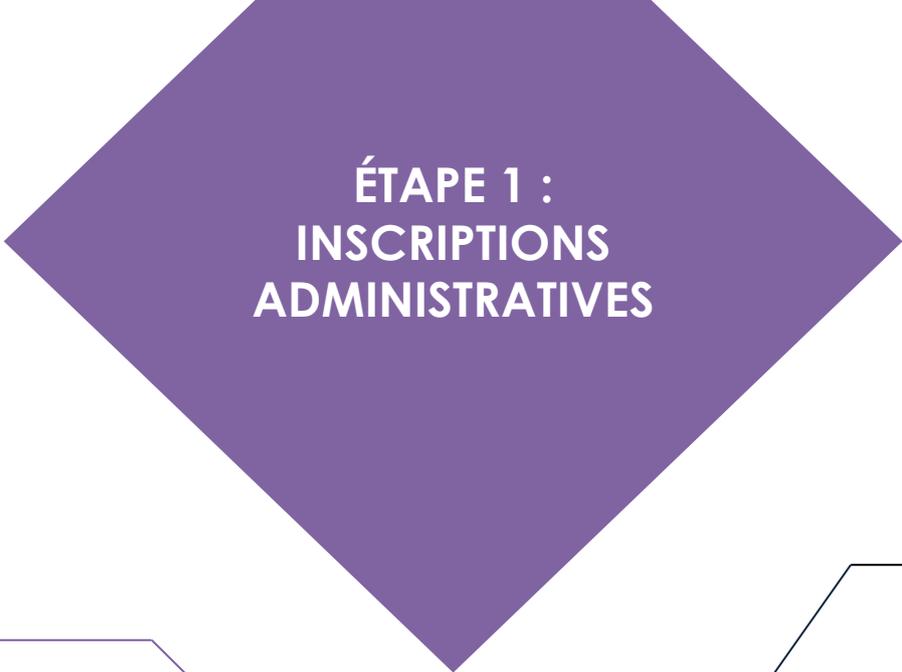
❖ LES CLASSES INSTRUMENTALES :

Accordéon, Batterie, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare basse, Guitare classique, Piano, Saxophone, Violon,

❖ LES PRATIQUES COLLECTIVES :

Atelier de musiques actuelles, Ensemble de Flûtes Traversières, Ensemble de Guitares, Ensemble de saxophones





ÉTAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Les inscriptions administratives se dérouleront **DU MERCREDI 17 JUIN AU VENDREDI 3 JUILLET 2020**

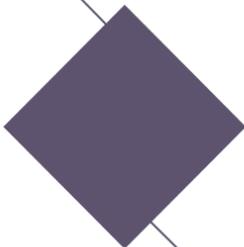
Pour que votre inscription ou celle de votre enfant soit définitive, il est nécessaire de retourner :

- ✓ **La fiche d'inscription**, qui vous a été envoyé par mail si vous étiez déjà inscrit à l'école de musique. Pour les nouveaux élèves il est possible de la retirer à la mairie de Wolfisheim ou à la mairie de Holtzheim.
- ✓ **Un justificatif de domicile.**

Permanences exceptionnelles de la directrice :

- A l'Espace Marceau de Holtzheim : **Les mercredis 17 et 24 juin 2020 de 17h à 19h**
- A l'école de musique de Wolfisheim : **le vendredi 19 et 26 juin 2020 de 17h à 19h**

**Et sur rendez-vous en téléphonant au 06.86.81.04.96 ou par mail :
musiquewh@wolfisheim.fr**



ÉTAPE 2: CHOIX DU CRÉNEAU

Cela peut se dérouler lors de la réunion organisée par le professeur à l'école de musique de Wolfisheim à moins que celui-ci ne préfère vous joindre par téléphone et/ou courriel

Cours d'instruments

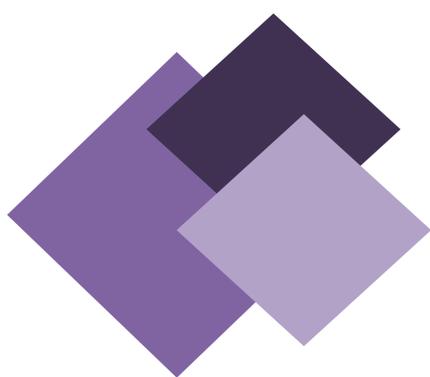
Accordéon	Le professeur vous contactera
Batterie	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h30
Flûte à bec	Le professeur vous contactera
Flûte traversière	Le professeur vous contactera
Guitare avec Charlotte Goloubtzoff	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h30
Guitare avec Stéphane Galeski	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h30
Piano avec Marie Gatte-Stoffel	Le professeur vous contactera
Piano avec Cynthia Weissbraun	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h
Saxophone	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h
Violon	Réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 18h

ÉTAPE 2 : CHOIX DU CRÉNEAU

Cours de Jardin Musical et cours de Formation Musicale

A WOLFISHEIM		
Jardin Musical	Eveil musical 1 et 2	Mercredi de 10h à 10h45
	Orientation	Mercredi de 11h à 12h
Formation Musicale 1^{er} cycle	1 ^{ère} année (IC1)	Mercredi de 13h à 14h15
	2 ^{ème} année (IC2)	Mercredi de 14h30 à 15h45
	3 ^{ème} année (IC3)	Jeudi de 16h15 à 17h30
	4 ^{ème} année (IC4)	Jeudi de 17h45 à 19h

A HOLTZHEIM		
Jardin Musical	Eveil musical 1 et 2	Mercredi de 17h15 à 18h
	Orientation	Mercredi de 16h15 à 17h15
Formation Musicale 1^{er} cycle	1 ^{ère} année (IC1)	Mardi de 16h30 à 17h45
	2 ^{ème} année (IC2)	Mardi de 17h30 à 18h45
	3 ^{ème} année (IC3) et 4 ^{ème} année (IC4)	Mercredi de 18h à 19h15



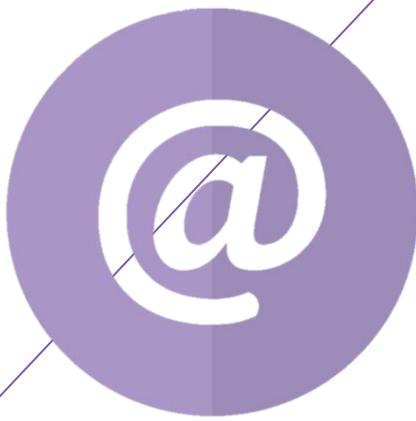
TARIFS TRIMESTRIELS 2020-2021

	TARIFS WOLFISHEIM/HOLTZHEIM		TARIFS EXTÉRIEURS
	Enfants	Adultes	
JARDIN MUSICAL	77,56€ Par trimestre	/	75,95€ Par trimestre
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (1H)	67,22€ Par trimestre	67,22€ Par trimestre	382,62€ Par trimestre
PREMIER CYCLE FM & INSTRUMENT 30min & PRATIQUE COLLECTIVE (optionnelle)	139,61€ Par trimestre	155,12€ Par trimestre	191,31€ Par trimestre
DEUXIEME CYCLE INSTRUMENT 45min & PRATIQUE COLLECTIVE (optionnelle)	139,61€ Par trimestre	155,12€ Par trimestre	287,48€ Par trimestre

- Réduction de 10 % par trimestre est consentie à partir de la deuxième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.
- Réduction de 20 % par trimestre est consentie à partir de la troisième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.

Le règlement est à faire auprès de la Mairie de Wolfisheim. Il est possible de régler par CB, chèque ou espèces





ELUE de WOLFISHEIM: MARIE-LAURE LAMOTHE
marie-laure.lamothe@wolfisheim.fr

ELU DE HOLTZHEIM: DANY KUNTZ
dany.kuntz@holtzheim.fr

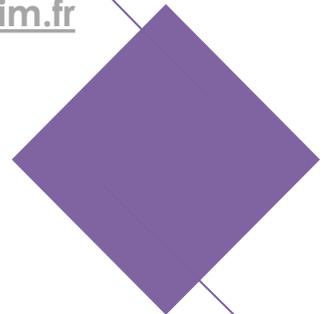


**DIRECTRICE DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE :**
MURIEL BARRIERE
06.86.81.04.96
musiquewh@wolfisheim.fr

Mairie de Wolfisheim
19 rue du Moulin
03,88,78,14,19
mairie@wolfisheim.fr



**Ecole de Musique
Wolfisheim**
35 rue de la Mairie
67202 WOLFISHEIM



**Ecole de Musique
Holtzheim**
1 place de la Fontaine
67810 HOLTZHEIM

